

MAITRE D'OUVRAGE : REGION GRAND EST

INTITULE DE L'AFFAIRE : ETAT QUANTITATIF DES RESSOURCES EN EAU DU GRAND EST - EVALUATION PROSPECTIVE 2030-2050 ET PROPOSITION D' ACTIONS

NOM DU REDACTEUR : ANNE CHEVALIER (SUEZ CONSULTING) / PIERRE RIGAUDIERE (SUEZ CONSULTING) / SOPHIE NICOLAI (ECO LOGIQUE CONSEIL)

LIEU DE LA REUNION : Saint-Dizier (52)

DATE DE LA REUNION : 27/10/2021

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 22/11/2021

LISTE DES PARTICIPANTS :

PRENOM - NOM	ORGANISME/QUALITE
<input type="checkbox"/> Delphine ROUSSET	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Benoît GRANDMOUGIN	Région Grand Est
<input type="checkbox"/> Emmanuel GODIN	CD 51
<input type="checkbox"/> Guy LONGEAU	CD 52
<input type="checkbox"/> Dominique MICHEL	Ville en Blaisois
<input type="checkbox"/> Gilbert PETIT	Ville en Blaisois
<input type="checkbox"/> Fabrice CAUTRUPT	SMBMA
<input type="checkbox"/> Pascal RENARD	OFB
<input type="checkbox"/> Manon GRANGE	CASDDB
<input type="checkbox"/> Julie MASSON	CA52
<input type="checkbox"/> Jean-Michel ROSSIGNOL	Fédération de pêche 52
<input type="checkbox"/> Philippe NOVAC	Maire de Humbécourt
<input type="checkbox"/> Baptiste QUESNE	AESN
<input type="checkbox"/> Pascal HOCQUET	Ville de Allichamps
<input type="checkbox"/> Jean-Yves MARIN	Agglomération Saint-Dizier
<input type="checkbox"/> Sophie NICOLAI	Eco Logique Conseil
<input type="checkbox"/> Pierre RIGAUDIERE	SUEZ Consulting
<input type="checkbox"/> Anne CHEVALIER	SUEZ Consulting

DOCUMENTS JOINTS :

Fiche du diagnostic sur le secteur 09

Support de présentation du diagnostic

Support de présentation des ateliers

OBJET DE LA REUNION : Phase 2 – Atelier de concertation n°7 : Secteur 9 – Blaise

■ Introduction

Jacky Garnier (Président de l'agglo St Dizier) : Merci à la région de se déplacer chez nous et de nous présenter les fruits de son travail, merci à l'agence de l'eau. Le changement climatique n'est pas un mythe, on va rentrer aujourd'hui dans le vif du sujet. Merci aux intervenants qui font le marathon des rivières depuis hier.

Benoît Grandmougin (Région Grand Est) : le choix des élus est de lancer ce travail pour connaître l'effet du changement climatique sur nos ressources en eau. Ce travail est réalisé en deux phases. L'objectif de cet atelier de concertation est de pouvoir avoir votre ressenti sur ce travail et identifier des idées actions.

■ Organisation de l'atelier

Les différentes phases de l'atelier sont présentées par Suez Consulting. L'atelier est organisé de la façon suivante :

- ▶ Présentation de la méthodologie de l'étude (*Bureaux d'études*)
- ▶ Présentation du diagnostic posé sur le secteur 9 (*Bureaux d'études*)
- ▶ Echanges et questions sur le diagnostic
- ▶ Présentation des ateliers (*Bureaux d'études*)
- ▶ (Pause)
- ▶ Ateliers (4 groupes répartis par thématiques)
- ▶ Restitution des ateliers par les rapporteurs

■ Présentation de la méthodologie de l'étude

Pierre Rigaudière (Suez Consulting) rappelle les différentes étapes de l'étude ainsi que la méthodologie appliquée lors de l'élaboration de bilans entre besoins et ressources au niveau des 35 secteurs définis sur le territoire de la région Grand Est (Cf. support de présentation). L'étape 2, qui s'ouvre avec ces ateliers, doit permettre de développer une stratégie d'adaptation argumentée au niveau d'une douzaine de secteurs identifiés. Cette stratégie est élaborée en concertation avec les acteurs locaux afin que leurs avis et idées puissent être recueillis, de sorte que les bureaux d'études puissent aboutir en fin d'année à un programme d'actions partagées par l'ensemble des acteurs.

■ Présentation du diagnostic réalisé sur le secteur 22– Marne-Amont

Pierre Rigaudière (Suez Consulting) et **Sophie Nicolaï (Eco Logique Conseil)** présentent le diagnostic résultant sur le secteur 9 – Aube-Amont (Cf. support de présentation). Chaque acteur présent dans l'assemblée dispose d'une fiche diagnostic reprenant l'ensemble des résultats présentés.

Sophie Nicolaï précise que l'ensemble des hypothèses utilisées sont disponibles dans le rapport de phase 1.

Conclusion : niveau de tension actuel sur les ressources superficielles assez marqué, plutôt élevé par rapport à l'échelle régionale.

■ Echanges et questions à propos du diagnostic présenté

Jean-Yves MARIN : attention à la fragilité des chiffres sur le lac du Der. Attribuer l'ensemble de l'évaporation au bassin Blaise introduit un biais. Il faudrait sortir le lac du Der de l'analyse.

⇒ **Pierre Rigaudière** : vous avez raison, on pourrait considérer seulement 13% de l'évaporation totale, pour reprendre le ratio de prélèvement fourni par l'EPTB seine grand lac.

Jean-Yves MARIN : vous gardez la même évaporation sur les projections climatiques. En été, l'évaporation s'élève 1 cm sur le lac du Der.

⇒ **Pierre Rigaudière** : l'évaporation va se faire essentiellement l'été, les scénarios climatiques n'incluent pas tous une forte hausse des températures moyennes estivales.

Un participant : Avez-vous isolé l'année 2020 qui est une année exceptionnellement sèche ?

⇒ **Pierre Rigaudière** : nous avons commencé l'étude début 2020 et avons collecté les données antérieures à 2020. On a un recul sur les 20 dernières années (2000-2019), ce qui nous donne une bonne idée de l'évolution sur ces 20 années. Malheureusement, l'année 2020 en tant que telle n'a pas pu être intégrée à l'analyse.

Un participant : on a 2 années exceptionnelles : 2020 (sèche) et 2021 (pluvieuse).

⇒ **Benoît Grandmougin** : 2021 semble être une année atypique.

⇒ **Pierre Rigaudière** : l'année 2020 illustre probablement la tendance des années en tensions qui interviendront dans les décennies qui viennent.

Un participant : comment ont été calculées pertes AEP ?

⇒ **Pierre Rigaudière** : à l'aide des indications de rendements fournies par la base de données SISPEA.

Conseil départemental : Les données sur l'irrigation provenant de l'AESN et de la DDT ne sont pas mises en cohérence. Il serait bien de mettre en relation ces données en lien avec les services de l'Etat qui contrôlent ces éléments.

⇒ **Pierre Rigaudière** : nous avons utilisé uniquement les données de l'Agence de l'eau. Nous avons conscience que ces données sont encore incomplètes.

⇒ **Anne Chevalier** : les données sur les petits bassins versants sont difficiles à croiser et le faire à l'échelle de la Région prendrait trop de temps. Mais c'est envisageable pour des études plus fines.

Jean-Yves Marin : il y a une fragilité des chiffres établis en fonction des prélèvements du lac du DER : Il aurait fallu comptabiliser la surévaporation de la même façon que les prélèvements pour le remplissage

- ⇒ **Pierre Rigaudière :** En effet nous aurions pu n'en prendre qu'une partie (13%) et ne pas prendre en compte le lac sur cette zone homogène car l'influence se fait sentir plus à l'aval de la ZH9.

Un participant : la surévaporation n'augmente pas alors que l'on observe une augmentation des températures ?

- ⇒ **Pierre Rigaudière :** le calcul de la surévaporation ne correspond pas exactement à l'évaporation brute. Il se fait en référence à un couvert végétal type prairie (différence entre l'évaporation du plan d'eau et ce qu'aurait évaporé une prairie de même surface). Le calcul n'est donc pas si direct, ce qui explique le résultat.

Un participant : Avez-vous isolé l'année 2020, qui correspondrait à la situation de l'année 2050 ?

- ⇒ **Pierre Rigaudière :** l'année 2020 n'est pas étudiée car l'étude a débuté en 2020 et la collecte des données s'est faite jusqu'aux années 2017 et 2018 selon la disponibilité des données à cette période (décalage AE).

Un participant : Avez-vous fait une comparaison avec le sud de la France ? Pour voir les écarts sur la surévaporation par exemple ?

- ⇒ **Pierre Rigaudière :** nous avons étudié l'évolution aux horizons 2030 et 2050. Tous les écarts sont donnés par rapport au début du 21^{ème} siècle. Les effets du changement climatique dans le Grand Est mettent en évidence un peu plus de pluviométrie au milieu du siècle mais une augmentation des températures à la fin du siècle. L'étude porte sur le territoire régional uniquement.
- ⇒ **Benoît Grandmougin :** vous faites référence aux travaux d'analogie climatique qui consiste à identifier le temps qu'il fera par rapport à une région existante.

Conseil départemental : avez-vous pu mettre en relation l'état des masses d'eau et l'hydrologie afin de montrer qu'un cours d'eau en bon état supportera mieux le changement climatique ?

- ⇒ **Pierre Rigaudière :** l'échelle de l'étude ne permet pas de descendre à ce niveau de détail. Avec l'augmentation du stress hydrique, on peut toutefois dire que les milieux humides les plus fragiles sont directement menacés. Il faut rester conscient que les milieux naturels restent un levier très important aujourd'hui et dans le futur pour mieux préserver la ressource. Nous aimerions aller vers ce type d'analyse, mais nous n'avons pas accès à cette information de détail. Cela pourrait être réalisé dans des études locales.

Une participante : concernant l'occupation des sols, avez-vous des données sur les zones tampon ?

- ⇒ **Pierre Rigaudière :** il est possible d'approcher cette donnée à partir des cartographies générales faites en première partie de l'étude.

■ **Présentation du déroulé des ateliers**

P. Rigaudière (Suez Consulting) rappelle l'objectif de la phase 2 : la construction d'une stratégie d'adaptation sur chacun des secteurs étudiés suite au diagnostic établi sur la zone homogène. Les types de solutions envisagées concernent :

- ▶ Des solutions d'économie d'eau ;
- ▶ Des solutions d'adaptation ;
- ▶ Des mesures de restauration des fonctionnalités des écosystèmes et des paysages ;
- ▶ Eventuellement, la mise en place de mesures plus structurantes.

Les trois premières catégories étant celles à privilégier aujourd'hui. Ces solutions devront être argumentées sur les aspects techniques, économiques et environnementaux.

L'objectif, après avoir présenté et échangé sur le diagnostic réalisé sur ce secteur, est de dégager les enjeux et problématiques du secteur, afin de valider en concertation une stratégie à l'échelle de ce territoire. Le bureau étude a travaillé à l'échelle régionale, et n'a pas une connaissance du territoire telle que celle des acteurs ici assemblés. Cet atelier apparaissait donc nécessaire afin d'alimenter la réflexion.

Il convient de retenir que les mesures d'économie d'eau sont les solutions les plus importantes, que la Région aimerait appuyer. Ce sont des mesures qui concernent l'ensemble des usagers, et qui seront nécessaires. Le but est d'aboutir à des mesures d'économie par usages, dont les bureaux d'études tenteront d'appréhender les impacts économiques.

Les solutions d'adaptation au changement climatique devront également être envisagées : sécurisation des réseaux AEP, gestion collective, changement des techniques culturales etc. Une série de solutions précises va être présentée par la suite à l'assemblée, qui pourra lors des ateliers faire remonter aux bureaux d'études son avis sur ces mesures, ainsi que la meilleure manière de les adapter sur ce territoire.

Des solutions de restauration des fonctionnalités des écosystèmes, en lien aujourd'hui avec le thème de la ressource, sont également à l'étude : ralentir les écoulements, retenir l'eau au maximum, favoriser l'infiltration.

Enfin, des solutions plus lourdes et structurantes restent aujourd'hui à imaginer. Ce sont des mesures nécessitant des fonds plus importants, plus difficiles et longues à mettre en œuvre, mais qu'il est tout à fait possible d'évoquer dès aujourd'hui.

Afin d'identifier les actions possibles sur le secteur Blaise, deux ateliers sont proposés :

- ▶ Economie d'eau ;
- ▶ Milieux naturels et biodiversité.

Pour chacun d'entre eux, une trame est présentée mais reste indicative (Cf. Support de présentation). Il est demandé aux acteurs du secteurs de faire remonter leurs avis concernant les solutions proposées, celles qui ont déjà été testées et celles que l'assemblée souhaiterait voir testées. Il serait également intéressant d'identifier qui sera en mesure de porter ces mesures.

Il est demandé aux acteurs présents de se répartir dans les trois ateliers. Pour chacun des ateliers, un rapporteur aura la charge de synthétiser et restituer devant l'assemblée les résultats des échanges.

■ Synthèse des ateliers par les rapporteurs

■ **Atelier économie d'eau**

Situation actuelle :

- Il n'y a pas de grosses problématiques d'eau sur le territoire mais on observe des assècs.
- Il n'y a pas de problème d'irrigation ni d'abreuvement car il n'y a plus beaucoup de cheptel (diminution des gros bovins lait et augmentation des ovins).
- Des gravières sont apparues ces dernières années, qui impactent les zones humides.

Economies d'eau :

- Les réseaux sont vieux et très peu de diagnostics sont réalisés. Les collectivités se focalisent sur la réparation des fuites. Il faudrait développer les diagnostics. A noter que la sécheresse impacte les conduites en Eternit.
- Distribuer des kits hydro-économies : solution jugée intéressante à mettre en place (Ex. la pomme de douche « hollandaise » qui économie 80% d'eau).
- Récupérateurs d'eau de pluie : à développer mais actuellement l'agence de l'eau n'aide pas les particuliers. La Région et l'Agence aident en revanche les collectivités.
- Récupération des eaux de STEP : cela pourrait être mis en œuvre sur le territoire. Attention cependant aux problèmes de qualité.
- Abreuvement du bétail : l'acquisition de poches souples permettrait aux agriculteurs d'être moins dépendants.
- Irrigation : il faudrait arrêter le maïs et faire de l'orge de printemps, du sorgo et du chanvre. Il faut essayer de produire du local afin de restructurer le secteur de l'agroalimentaire et notamment le maraîchage.
- Usages industriels :
 - Certains sites ont des actions d'économie d'eau en partenariat avec l'AESN ;

- Pour les gravières disposant d'un forage, il serait intéressant de mettre en place une décantation de l'eau et de mettre un circuit fermé.
La loi de 2015 impose l'obligation de remettre les rivières dans leur lit initial : il faudrait que cette loi soit appliquée systématiquement.

- **Atelier milieux naturels et biodiversité**

Constats et enjeux :

- Description du fonctionnement de la blaise - 4 secteurs sont individualisés :
 - Amont : assecs, cours d'eau naturels et programmes de curage,
 - De Dommartin-st-Pierre à Dommartin-le-Franc : recalibrage réalisé, les assecs sont considérés comme naturels,
 - Puis jusqu'en amont du lac du Der (fonderie) : le fonctionnement hydromorphologique est moins problématique.
 - Aval lac du Der : partie artificialisée avec moins de marge de manœuvre, problèmes de connexion avec le lit majeur du fait de l'occupation du sol (agriculture, peu de ripisylve).
- L'aval du Lac du Der est jugé moins prioritaire. Les travaux devraient se concentrer sur l'amont, là où le fonctionnement est plus naturel.
- Le secteur de la Blaise a connu beaucoup d'interventions : la « canionisation » engendre un courant important, les eaux montent aussi vite qu'elles descendent. L'enjeu est ici de ralentir les écoulements et de retenir l'eau.

Solutions techniques :

- Recharge granulométrique : amener des matériaux pour diminuer l'incision et recréer un échange avec les nappes.
- Actions avec le monde agricole : conserver des bandes tampons, respecter les zones humides, limiter le drainage.
- Secteur forestier : zone tampon à laquelle on doit permettre de stocker l'eau pour la restituer en étiage. Limiter le drainage « aérien » dans ces zones. Le secteur du Blaiseron est encore humide, mais ce n'est plus partout le cas ailleurs.
- Travailler sur les Zones d'expansion de crues : favoriser l'immersion de certaines zones ciblées.
- Alléger l'entretien sur le retrait des embâcles pour recréer des freins naturels.
- Renaturation avec reméandrage : solution très couteuse, mais avec des résultats sur le long terme.
- Financement par les agences de l'eau.
- Frein que posent les riverains (accord ou déclaration). On ne fait pas de beaux projets sans associer les gens du terrain.
- Travailler sur l'ensemble du bassin versant apparaît indispensable

- Des côtés positifs :
 - Ripisylves très denses et présentes sur la majeure partie du cours d'eau.
 - Structures GEMAPI bien en place : SMBMA (acteur en place sur le territoire). Beaucoup élus qui connaissent bien le territoire : s'appuyer sur cette dynamique.
- Canal Wassy-St-Dizier : problématique de l'approvisionnement (canal alimenté par la digue de Wassy via une prise d'eau « qui n'existe plus », fuites au niveau de la digue qui nécessiteraient des travaux, prélèvement minimum à assurer pour la fonderie). L'ouvrage constitue une contrainte pour la commune, car il « ne sert à rien » aujourd'hui (peu de pêche).
- Une étude globale est nécessaire sur la Blaise, afin d'avoir une connaissance plus précise et de disposer de solutions plus définies, plus avancées, en particulier les solutions de renaturation (il existe une étude sur la Blaise faite en 2001 par ISL).

■ Conclusion de l'atelier

Jean-Yves MARIN :

Avec l'EPTB, il y a une volonté affichée du nouveau président (président du Grand Paris) de travailler avec l'amont et de s'en donner les moyens.

La situation ne pourra évoluer qu'en concertation avec le monde agricole et l'ensemble des acteurs. Pendant longtemps, on a eu peur des crues, maintenant l'eau est considérée comme un bien précieux qu'il faut garder sur place. La notion d'infiltration de l'eau à la parcelle est très importante. Il faudrait davantage gérer les eaux pluviales urbaines pour les infiltrer au maximum sur place, car le ruissellement a de forts impacts (crues, macropolluants amenés directement).

Je remercie la Région et l'agence de l'eau d'avoir fait évoluer nos connaissances. Même s'ils restent perfectibles, les chiffres font prendre conscience de certains éléments vérifiables.